

Montréal, le 30 novembre 2010

M. Gilles Vézina  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6

Monsieur Vézina,

Dans le cadre de la consultation publique que mène présentement l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet du **Centre 7400**, j'aimerais partager avec vous et les membres de l'Office mon opinion sur ce projet en tant que résidente de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

D'abord, je dois vous souligner que je me suis rendue à la séance d'information du 15 novembre dernier pour en savoir davantage sur le projet et dans l'espoir d'y rencontrer des gens ouverts à la réalisation d'un projet d'envergure qui nous permettrait, comme collectivité locale, de préserver et mettre en valeur un bâtiment inscrit dans l'histoire de notre quartier. Je me suis sentie interpellée par plusieurs des questions posées par les citoyens, mais je me suis vue tout autant étonnée et désappointée par l'attitude de quelques personnes. À certains moments, j'ai senti que certains s'opposent seulement pour s'opposer. C'est d'ailleurs à cause de ces dites personnes que je vous dépose cette lettre aujourd'hui. Je suis un peu agacée des discours qui tournent en rond, défaitistes et opposés à tous changements qui visent à améliorer notre quartier.

Il est certain qu'un projet aussi important que nous avons devant nous amène son lot de questions. J'ai adressé les miennes aux promoteurs sur leur plan de développement durable. Je crois personnellement que peu importe la nature de l'intérêt apporté au développement du Centre 7400, il est obligatoire que l'aspect environnemental soit priorisé. D'emblée, on m'a fourni des réponses que j'ai trouvé satisfaisantes. De plus, on a même proposé la possibilité d'aménager des toits verts ce qui, sans aucun doute, fait preuve d'initiative environnementale tant souhaitée.

Cela dit, qu'est-ce qu'il y a de mauvais dans un projet qui veut mettre en valeur un bâtiment patrimonial dont, visiblement, est laissé pour contre et que personne n'y porte d'intérêt valable sauf des promoteurs privés? Qu'est-ce qu'il y a de mauvais dans un projet qui rapporterait des taxes à la ville? Qu'est-ce qu'il y a de mauvais dans un projet qui transformerait des stationnements de terre en édifice à logement? Où est le problème? Est-ce que les gens de ce quartier préfèrent voir l'édifice barricadé comme on en voit beaucoup à Montréal parce que son propriétaire actuel ne peut plus l'entretenir? Il faut cesser d'être fermé sur soi-même et de craindre l'arrivée de nouvelles personnes ou de nouveaux projets dans notre arrondissement.

Le projet qui nous a été présenté le 15 novembre dernier est très convenable. Les gens qui le véhiculent sont sérieux et l'arrondissement a fait ses devoirs pour s'assurer de la qualité et de la faisabilité des choses. Par ce projet, il y aura plus d'arbres, des cours intérieures aménagées, un édifice patrimonial conservé et rénové, des nouveaux édifices modernes et fonctionnels qui accueilleront, entre autres, des nouvelles familles, l'enlèvement des stationnements devant le bâtiment devenant enfin souterrains, etc. Il me semble que c'est

stimulant de voir ça dans son quartier ! Je crois que nous avons besoin comme communauté de projets qui revitalisent notre tissu social, qui augmentent les sources de revenus de la ville et qui proposent une mixité de clientèle intéressante.

Il ne va sans dire que je comprends également plusieurs des préoccupations exprimées par les résidents le soir de la séance d'information, mais il ne faut pas d'emblée être suspicieux ou freiner un projet parce qu'il ne vient pas du milieu communautaire. Si, comme citoyen, nous avons des revendications à faire en matière de logements sociaux, c'est à la ville de Montréal ou au gouvernement que l'on doit s'adresser comme dans le cas de l'École Sainte-Cécile par exemple. Le projet de développement de condominiums dans le Centre 7400 n'est pas cible à viser pour de telles revendications.

En vous remerciant pour votre attention, j'espère que ces quelques lignes contribueront à votre réflexion.

Cordialement,



Sophie Turcotte